



QUALITYS RH

De l'information
de qualité pour
prendre des
choix éclairés

Numéro de téléphone :

06.77.68.09.95

Mail :

contact@qualitysrh.com

L'objectif de Qualitys RH est d'accompagner les PME dans leurs démarches juridiques, que cela concerne l'étude du cadre juridique comme l'accompagnement dans les démarches contentieuses.

- Information des entreprises
- Veille juridique
- Etude des conventions collectives
- Vérification ou établissement des documents légaux

Quelle différence avec les avocats ?

Un avocat accompagne et conseille ses clients, en plus d'effectuer un travail de représentation devant les tribunaux. Le travail du conseiller s'arrête donc au moment d'effectuer la représentation d'une personne devant les tribunaux.

Comment cet accompagnement se met en place ?

Pour prendre de bonnes décisions, il est nécessaire de connaître le cadre juridique qui accompagne son environnement de travail. Cette recherche documentaire peut prendre du temps et nécessite parfois de connaître certains termes. Ainsi, lors de la mise en place d'un accompagnement, un bilan sera fait pour déterminer à quelle convention collective votre entreprise se rattache et quelles obligations pourraient vous incomber.

Quelles missions concrètes nous confier ?

- Audit social / droit du travail : vérification de la conformité des pratiques, des contrats de travail, des procédures disciplinaires, des conventions collectives.
- Conseil quotidien : embauche, CDD/CDI, temps de travail, rémunération, délégation de pouvoir, mobilité, décret « forfait jours », etc.
- Relations collectives : mise en place et suivi des instances représentatives du personnel, négociation d'accords, gestion des représentants du personnel.
- Contentieux & litiges : gestion des dossiers de licenciement, harcèlement, durée du travail, sécurité sociale/URSSAF.
- Formation & veille : sessions de formation pour les managers/RH sur les nouveautés du droit du travail, newsletter ou alertes juridiques, séminaires de sensibilisation.



Au final, pourquoi faire appel à nous ?

- Pour réduire les risques juridiques : non-respect de la législation, contentieux, sanctions URSSAF, etc.
- Pour gagner en temps et efficacité : laisser un spécialiste gérer les aspects juridiques permet aux dirigeants/DRH de se concentrer sur le cœur de leur activité.
- Pour anticiper les évolutions : droit du travail en constante mutation (télétravail, forfait-jours, temps partiel, accords d'entreprise, etc.).
- Pour construire une politique sociale cohérente : harmoniser gestion des salariés, marque employeur, relations sociales.



Merci de votre attention et à bientôt



Qualitys RH
35, rue des bateliers
60280 Margny-lès-
Compiègne
SIRET : 93383718900010